

- Octobre 2019

Facteurs de compétitivité sur le marché international des pommes de terre

Veille concurrentielle 2018 (données 2017)

Pilotée et financée par FranceAgriMer / Réalisée par Dowel Stratégie

Contexte

Depuis plusieurs années, FranceAgriMer produit des outils de veilles internationales concurrentiels. Ce travail a pour objet d'analyser le contexte concurrentiel international afin de comprendre les forces et les faiblesses des filières sur les marchés mondiaux et de se positionner par rapport à leurs principaux concurrents. Les principaux acteurs de la filière pomme de terre dans son ensemble (frais, transformé, plant) ont souhaité depuis 7 ans disposer, à leur tour, d'un outil de veille concurrentielle spécifique à leur marché leur permettant, à partir d'informations annuellement collectées, de connaître l'évolution du niveau de compétitivité des différentes filières françaises face à leurs principaux pays concurrents, et ainsi de renforcer la compétitivité globale de la filière française. Cette veille a été élaborée avec l'ensemble des représentants de la filière pomme de terre. Pendant plus d'un an, FranceAgriMer a réuni les acteurs de la filière afin de définir avec eux le périmètre, les objectifs, la méthodologie ainsi que les indicateurs de compétitivité sur lesquels repose cette étude.

La veille concurrentielle pomme de terre a depuis évolué et la veille 2018 présentée dans cette synthèse, qui repose sur les données 2017 constitue la 7^{ème} édition.

Objectif

L'objectif d'une veille concurrentielle internationale est de comparer dans le temps la compétitivité d'un échantillon de pays.

Il s'agit de mettre à la disposition des acteurs français de la filière pomme de terre un outil d'aide à la décision conçu à partir d'informations annuellement collectées permettant de connaître l'évolution du niveau de compétitivité des différentes filières françaises face à leurs principaux pays concurrents. Cet outil permet également une collecte systématique d'informations relatives à l'évolution du niveau de compétitivité des différentes filières.

Une veille concurrentielle permet de définir la compétitivité au niveau d'une filière (ce qui ne se ramène pas à la somme de la compétitivité de l'ensemble des entreprises qui la composent).

Dans ces conditions, cet outil est mis à la disposition aussi bien :

- des responsables professionnels en charge des choix collectifs
- des chefs d'entreprise pour le pilotage de leur société
- des pouvoirs publics pour éclairer leurs décisions

Méthodologie

Afin de permettre une meilleure lecture des forces et des faiblesses des concurrents retenus, la vision de la compétitivité s'articule suivant six axes :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédoclimatique
- 3- La capacité des opérateurs à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière, le soutien public et la réglementation
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composants la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction d'indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux.

La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 950 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs a été confiée au cabinet Dowel Stratégie. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Dowel Stratégie. L'analyse est éclairée par un comité de pilotage composé de professionnels de chaque maillon des filières.

Dans la **veille 2018**, les pays suivants ont été étudiés :

- Pays de l'Union européenne : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni
- Pays tiers : Chine, Russie, États-Unis, Ukraine

S'ajoutent également au champ d'étude des pays suivis uniquement pour le focus sur la pomme de terre primeur : Chypre, Egypte, Israël, Maroc.

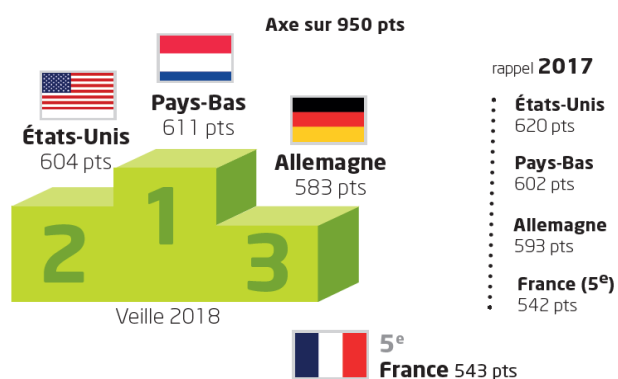
Pour cette édition le comité de pilotage a demandé deux focus spécifiques sur les démarches de progrès et sur les innovations produits. Les résultats de ces focus pour 2018 ne sont pas présentés dans cette synthèse mais sont disponibles dans le rapport d'étude diffusable à la demande.

Résultats de la veille 2018 (données 2017)

Pour la troisième année de suite, nous retrouvons les 3 même pays en tête du classement final mais leurs positions ont évolué, avec en 2017, les États-Unis en tête devant les Pays-Bas et l'Allemagne. Pour le podium 2018, les Pays-Bas prennent la tête du classement, suivi des États-Unis et enfin de l'Allemagne.

Le classement pour la Belgique (4^{ème}), la France (5^{ème}), le Royaume-Uni (6^{ème}), la Chine (7^{ème}), le

Danemark (8^{ème}), la Pologne (9^{ème}) et la Russie (10^{ème}) reste inchangé par rapport à 2017. Seule la fin du classement évolue, en effet l'Italie qui était à la 11^{ème} place recule de 2 places pour se retrouver en 13^{ème} position. L'Ukraine remonte d'une place et passe de la 12^{ème} place à la 11^{ème} place et enfin l'Espagne qui était en queue de classement en 2017, gagne 1 place et se retrouve à 12^{ème} place. Les écarts entre les 6 premiers pays de la veille se sont resserrés dans cette nouvelle édition de la veille. En revanche, l'écart entre le 1^{er} pays de classement et le dernier pays du classement s'est creusé.



Les Pays-Bas, les États-Unis et l'Allemagne conservent leur place sur le podium

Les Pays-Bas, les États-Unis et l'Allemagne, comme depuis plusieurs années dominent le classement. Les Pays-Bas prennent cette année la tête. Ceci grâce à de très bonnes performances sur les axes « conquête des marchés » et « portefeuille des marchés » et également grâce à une progression notable en 2017 sur les axes « potentiel de production » et « environnement pédo-climatique ». Les États-Unis descendent à la 2^{ème} place et l'Allemagne conserve sa 3^{ème} place. Pour la Belgique, la France et le Royaume-Uni le classement reste inchangé par rapport à 2017. Seul le classement des 3 pays en queue est modifié.

Les Pays-Bas, prennent la tête du classement. Ils confirment leur stratégie tournée vers la production et l'exportation de plants, grâce à de grandes firmes productrices de plants (Agrico, HZPC) qui contractualisent avec les producteurs. Ces firmes ont adopté un modèle de croissance horizontale, avec l'acquisition de sociétés plus petites dans les différents pays européens. Ce succès est le résultat

de l'approche néerlandaise unique de la collaboration entre les entreprises, les pouvoirs publics, les organismes de contrôle et d'éducation, créant un climat favorable à l'innovation et à la production. Etant donné les rendements explosifs de l'année 2017, la position des Pays-Bas se développe davantage sur les marchés africains et asiatiques qu'européens. L'export de pomme de terre a représenté plus de 710 millions d'euros en 2017, encore en majorité vers les pays d'Europe, mais de plus en plus vers le Moyen-Orient ou l'Amérique du Sud, les importations ont quant à elles représentées plus de 330 millions d'euros. Parmi les pays Européens, les Pays-Bas dominent largement la production de plants. Cette production de plants est en croissance annuelle de 0,5 % à 1 % depuis 2013. Les plants représentent plus de 25 % de la surface en pomme de terre aux Pays-Bas, la spécialisation en plants est très marquée. On observe une augmentation de 6,6 % des surfaces néerlandaises de 2011 à 2017, bien que variable selon les années.

Les Pays-Bas restent les leaders de la production de féculé en Europe avec près de 1,9 million de tonnes produites. Ils restent aussi le premier pays exportateur mondial de pomme de terre (tous segments confondus) en valeur et en volume. Les volumes exportés de pomme de terre (tous segments confondus) ont progressé de 12 % entre 2012 et 2016. Les Pays-Bas ont clairement une stratégie d'exportation de produits transformés et sont de loin la plus exportateurs. A l'inverse, les Pays-Bas sont de très gros importateurs de pomme de terre fraîche. La filière transformée est l'une des plus dynamiques avec une balance commerciale de près de 4,6 millions de tonnes. Ils réalisent près de 80 % des exportations européennes en volume et 70% en valeur des produits transformés.

Les Etats-Unis, se placent à la 2^{ème} place, grâce à leur bonne performance sur l'ensemble des indicateurs et notamment grâce à la forte spécialisation de leurs exploitations et aux surfaces et volumes de production très importants mais également grâce à l'augmentation des rendements notamment grâce au développement de technologies innovantes à l'image des systèmes GPS. Néanmoins une nouvelle compétition d'assolement avec le maïs impacte de plus en plus la pomme de terre, dont la surface de plantation devrait tendre à diminuer au cours des prochaines décennies.

Les exportations de la filière américaine ont augmenté en 2017, elles sont toujours très majoritairement sous forme de produits transformés. Avec plus d'1 million de tonnes de produits transformés exportés, les Etats-Unis sont les 3^{ème} pays exportateurs dans le monde. Plus de 80 % des exports des Etats-Unis sont sous forme congelée, à destination de l'Asie (Japon, Chine, Corée du Sud, Malaisie) et des pays frontaliers (Canada, Mexique). Néanmoins les exportations de pomme de terre fraîche tendent à augmenter.

L'Allemagne, dans cette nouvelle édition de la veille concurrentielle, conserve sa 3^{ème} place. Elle reste le 1^{er} producteur européen de pomme de terre tous segments confondus. La production allemande de pomme de terre tous segments confondus a atteint 11,7 millions de tonnes. Environ 60 % des 11,7 millions de tonnes produites sont destinés au marché domestique. La consommation intérieure de pomme de terre fraîche tend à décroître, tandis que celles des produits transformés et des plats cuisinés est encore en hausse en 2017. L'Allemagne a vu ses volumes de production augmenter par rapport à la campagne précédente (hors féculé), elle a progressé de 19,6 % entre 2016 et 2017. Les importantes capacités de transformation en Belgique et aux Pays-Bas sont en partie approvisionnées en pomme de terre par la filière allemande. Les exportations allemandes de produits transformés vers ces deux pays sont en croissance, profitant également du dynamisme à l'export des sociétés belges et néerlandaises. L'Allemagne s'est spécialisée dans la production de chips et pour des questions de coûts, elle exporte ses chips plutôt vers les pays frontaliers ou européens. Les autres produits frais et transformés sont exportés à plus large échelle, jusqu'en Asie du Sud notamment.

La Belgique au pied du podium, conserve la 4^{ème} place. La production de pomme de terre en Belgique a augmenté de 37 % en 2017 par rapport à la moyenne 2012/17 due à des conditions météorologiques favorables en août et en septembre. Cette surproduction de pomme de terre a entraîné la chute des prix des pommes de terre sur le marché libre. Les prix des pommes de terre non contractualisées sont tombés au plus bas en 2017 (25 €/tonne) pour écouler le surplus. La Belgique se caractérise par une filière très spécialisée dans la transformation de pomme de terre avec 4,7 millions de tonnes transformées en 2017. La Belgique

transforme plus que la production globale nationale : les approvisionnements impliquent ainsi les pays frontaliers (Allemagne, France). La Belgique est le plus grand importateur au monde de pomme de terre. Elle est aussi un grand exportateur de pomme de terre surgelée. L'Union européenne représente 2/3 de ses exportations à destination de la France et du Royaume-Uni en premier. La Belgique part à la conquête de nouveaux marchés notamment en Asie.

La filière française, conserve sa 5^{ème} position, sérieuse compétitrice mais stable par rapport à 2016

La France devient le 3^{ème} producteur européen de pomme de terre tous segments confondus, derrière l'Allemagne et la Pologne. Elle perd une place mais avec 8,5 millions de tonnes de pomme de terre produites, elle a néanmoins augmenté sa production par rapport à la moyenne 2012/16. La France reste une grosse productrice de pomme de terre de consommation (6,4 millions de tonnes produites en 2017) et de féculerie (1,1 million de tonnes) avec une hausse de 7 % en 2017 comparé à la moyenne 2012/16. La France est le 3^{ème} exportateur européen de pomme de terre tous segments confondus. En valeur, elle reste leader de l'export de pomme de terre fraîche, exportations principalement à destination des pays voisins. Elle demeure le 1^{er} exportateur mondial de pomme de terre fraîche avec 2,7 millions de tonnes de pomme de terre exportées en 2017. Elle est reconnue à l'export pour la qualité visuelle et gustative de ses pommes de terre.

Le Royaume-Uni (6^{ème}), la Chine (7^{ème}) et le Danemark (8^{ème}), classement inchangé en 2017

Le Royaume-Uni conserve sa 6^{ème} place. Une année 2017 marquée par une production record avec une récolte de 6,2 millions de tonnes de pomme de terre (+ 14 % par rapport à la moyenne 2012/16) grâce à des conditions météorologiques adéquates. En 2017, les surfaces britanniques de pommes de terre sont en hausse de 1,8 % par rapport à la moyenne 2012/16. Au niveau des flux, la balance commerciale du Royaume-Uni est déficitaire pour les pommes de terre transformées et pour la féculerie, elle est excédentaire pour les plants et les pommes de terre de consommation fraîches. On observe une forte consommation malgré une demande en baisse en pommes de terre fraîches au profit des produits transformés, considérés comme pratiques, rapides

d'utilisation, prêts à l'emploi ou à la cuisson. La gestion des portions en Grande-Bretagne est très importante, notamment à cause du raccourcissement des DLUO dans le cadre de la lutte contre le gaspillage. Le Royaume-Uni est encore très dépendant en matière de produits transformés malgré l'installation de nombreuses entreprises de transformation. Les produits transformés proviennent en majorité d'importations, notamment de Belgique et des Pays-Bas. Une spécificité de la filière britannique est la production (notamment en Ecosse) et l'export de plants de pomme de terre, reconnus pour sa qualité. Les plants écossais sont exportés principalement vers les pays voisins tels que la France, la Belgique ou les Pays-Bas, tandis que les imports peuvent provenir des pays méditerranéens comme l'Égypte ou Israël. L'impact du Brexit dans l'évolution des échanges en pomme de terre au Royaume-Uni pose question puisque la majorité des pommes de terre importées (sous forme transformées) et exportées proviennent ou sont à destination du marché européen.

En 7^{ème} position, **la Chine** reste le premier producteur mondial de pommes de terre avec une production dépassant les 96 millions de tonnes en 2017. Cette augmentation des volumes de production vient en réponse à l'encouragement des autorités chinoises de produire pour satisfaire la consommation domestique. De plus, la Chine reste très largement leader en termes de surfaces en production avec 5,5 millions d'hectares cultivés. Cependant suite à une augmentation continue des surfaces dédiées à la culture de pomme de terre durant la période 2007-2014, on observe ces dernières années, une stabilisation de ces superficies. La politique agricole chinoise consiste à faire de la pomme de terre la 5^{ème} denrée agricole du pays. La politique chinoise prend de plus en plus en compte les enjeux environnementaux, comme le démontre le XIII^{ème} plan quinquennal chinois. Le gouvernement chinois n'autorise pas l'importation de pomme de terre fraîche, le marché des plants est aussi difficile d'accès. Les Etats-Unis continuent de dominer le marché chinois des importations de frites surgelées (65 %), suivis par le Canada et la Belgique. Le Japon reste le principal acheteur de frites surgelées de Chine.

Le Danemark (8^{ème}) a produit en 2017 près de 2,2 millions de tonnes de pommes de terre tous segments confondus (en hausse de 11 % par rapport

à 2016). De plus, la production de pomme de terre danoise est très orientée vers la production féculière. La production danoise est en constante augmentation depuis 2010, le Danemark est le 3^{ème} producteur européen. Cette augmentation s'explique par une filière avec un très grand potentiel de transformation. En 2017, le Danemark a produit 1,3 millions de tonnes de pomme de terre de féculerie. Plus de 60 % de la production est transformée et destinée pour la plupart à l'export. La filière féculière est très organisée, cinq coopératives réalisent la transformation, et détiennent une société de commercialisation commune qui gère notamment les exportations. Des recherches et investissements sont menées afin d'améliorer le processus de transformation de la pomme de terre en féculière. Une coopération naissante avec l'Algérie, le produit algérien est devenu très prisé sur le marché européen, à l'image de la variété Argos.

En fin de classement, la Pologne (9^{ème}), la Russie (10^{ème}), l'Ukraine (11^{ème}) et l'Espagne (12^{ème}) l'Italie (13^{ème})

La Pologne conserve sa 9^{ème} place. La consommation de pomme de terre fraîche a encore diminué en 2017 à la différence de celle de la pomme de terre transformée. La hausse de la surface de production de pomme de terre s'est traduite par une hausse de 29 % de la récolte polonaise de 2014 à 2017, passant de 7,69 millions de tonnes en 2014 à 8,9 millions de tonnes en 2017. La production féculière et la production de plants de pomme de terre a encore progressé cette année grâce aux mécanismes de soutien directs mis en place par les autorités. Si le frais représente la majorité de la filière pomme de terre en Pologne en termes de production, il ne compte que pour 2,7 % des exportations en volume. Cette production est avant tout destinée à satisfaire la demande intérieure. A l'inverse le transformé représente 20 % de la production, mais 46 % des exportations totales en volume. La Pologne est en croissance en matière d'exportations, on observe un doublement des exportations entre 2016 et 2017, même si ces volumes restent très en deçà de la force productive polonaise.

Pour la Russie classée 10^{ème}, la production de pomme de terre en 2017 a augmenté de 37 % par rapport aux volumes de l'année précédente. Malgré des surfaces très importantes les rendements restent faibles. 1,9 million d'hectares sont dédiés à la pomme de terre et la production n'a atteint

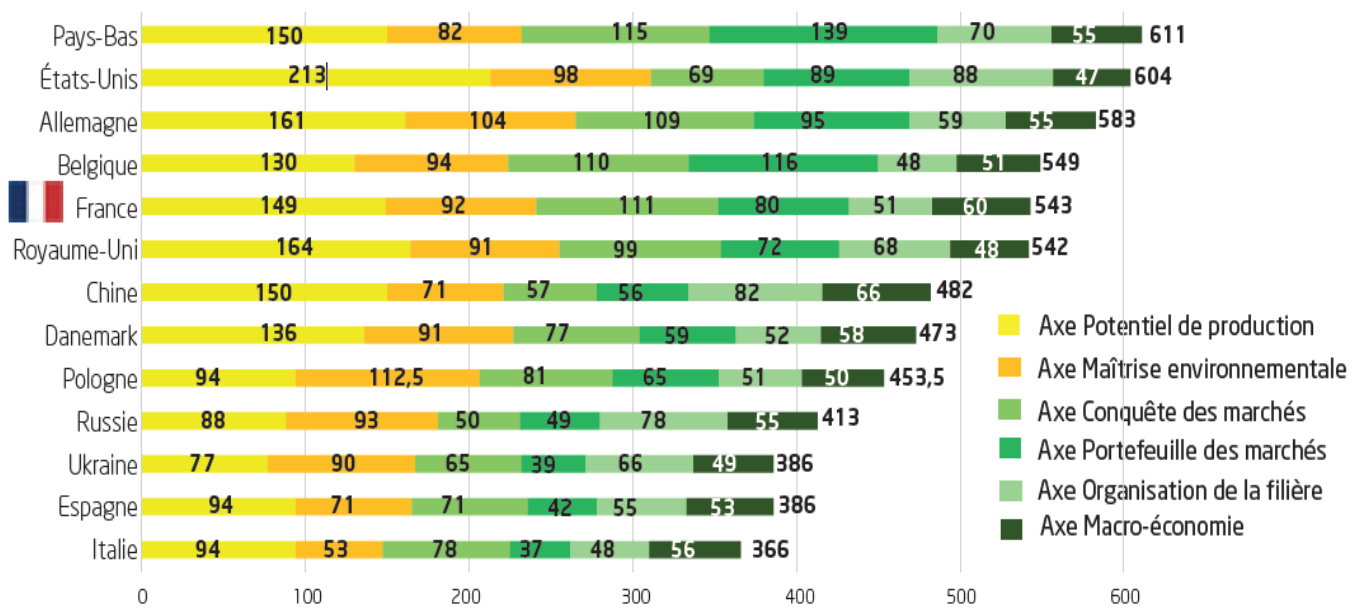
« que » 29 millions de tonnes. Les rendements étant limités par une qualité médiocre des plants et une faible maîtrise des pathogènes (10-15 tonnes /ha). Le prix des pommes de terre russes continue à augmenter. De nombreux producteurs ont confirmé leur intention de continuer à augmenter les prix. Leur décision est due à une demande accrue de pomme de terre de qualité. Dans le même temps, l'offre de ces produits sur le marché est limitée, certaines grandes exploitations continuant de freiner les ventes de pomme de terre de haute qualité dans l'espoir de nouvelles augmentations de prix.

L'Ukraine, remonte une place pour atteindre la 11^{ème} position. Avec une production de 21,7 millions de tonnes de pomme de terre, les rendements ukrainiens même s'ils sont en hausse, restent faibles, la moyenne est de 16 tonnes/ha. Une des raisons pour expliquer des faibles rendements est un manque d'infrastructures permettant l'irrigation. La production est très majoritairement destinée à la consommation domestique avec très peu d'exploitations spécialisées. Les pommes de terre sont vendues en frais localement et autoconsommées. Les exportations de pommes de terre sont très limitées du fait de l'interdiction d'exportation vers la Russie depuis 2014. Le marché européen est quant à lui fermé aux exportations ukrainiennes depuis 2002.

L'Espagne se positionne à la 12^{ème} place et remonte d'une place dans le classement. La superficie consacrée à la culture de la pomme de terre a été réduite d'environ 20 % cette année et les rendements ont été inférieurs de 30 %. Les conditions météorologiques pluvieuses au printemps et les températures douces au moment de la récolte ont retardé la campagne espagnole. L'offre espagnole est peu diversifiée, la production est principalement destinée vers le marché du frais, l'Espagne reste dépendante des importations pour les filières plants et féculière (Pays-Bas et France pour les plants). L'Espagne a importé massivement des pommes de terre françaises de la campagne précédente qu'elle a maintenues à basse température pendant plusieurs mois. Ces importations ont entraîné une baisse du prix des pommes de terre.

L'Italie, 13^{ème} du classement a perdu 2 places Les producteurs italiens sont peu spécialisés et peu organisés. Chaque région possède sa propre organisation de producteurs qui forment ensuite l'organisation nationale des pommes de terre. Le niveau de consommation de l'Italie, déjà parmi les plus faibles d'Europe, a encore diminué de 2 % cette année (38kg/habitant/an en 2017). Le marché du frais s'oriente vers une consommation domestique et industrielle.

Classement final 2018 (sur données 2017)



Ont contribué à ce numéro : Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.

Pour plus de renseignements : [julie.barat@franceagrimer.fr/](mailto:julie.barat@franceagrimer.fr)
tassadit.lefki@franceagrimer.fr



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

@FranceAgriMerFR FranceAgriMer